

LYCÉENS ET APPRENTIS SOUS UN MÊME TOIT

LYCÉE À la rentrée prochaine, ils apprendront sur les mêmes bancs les métiers de l'hôtellerie-restauration. Le site du lycée Pontarcher de Vesoul accueillera, en effet, aux côtés de lycéens, les apprentis venus du CFA de Haute Saône. Le nouveau bâtiment du lycée, en cours d'achèvement, est tout un symbole ! Ce pôle hôtelier accueillera en septembre 260 élèves et apprentis formés au sein d'un même plateau technique. Ils pourront y préparer, côte à côte, leur CAP cuisine ou restauration et leur bac pro métiers de la restauration.

Cette démarche de mutualisation et d'optimisation des locaux s'inscrit dans la politique du « lycée de demain » menée par la Région. Cette opération a été conduite par la Région Franche-Comté, en partenariat avec le Rectorat et la Chambre de métiers.

Locaux fonctionnels et HQE

L'équipe d'architectes « Enry Chabal » s'est attaquée aux travaux dès l'été 2011, car le chantier est de taille. Avec une surface de 3260 m² et un investissement de 9,7 millions d'euros, le nouveau pôle sera à la pointe des normes de construction, y compris en termes de consommation énergétique. Comme le précise M. Chabal, architecte : « une ventilation double flux en air neuf sera installée et la consommation d'énergie primaire sera réduite grâce à un système d'éclairage par détection de présence et



— À Vesoul, apprentis et lycéens seront formés, dès septembre 2013, au sein du même plateau technique au lycée Pontarcher. —

de mouvement. »

Concrètement, 4 pôles seront construits. Un espace d'initiation, réservé aux lycéens, accueillera sur 715 m² un hall d'accueil des clients, un vestiaire et un restaurant d'initiation de 48 couverts avec une cuisine d'initiation pour 15 élèves. L'espace d'application, commun au lycée et au CFA, accueillera sur 763 m² deux zones distinctes permettant un apprentissage indépendant.

Pour le lycée, un restaurant d'application de 70 couverts avec cuisine et office d'application divisé en 4 zones. Pour le CFA, restaurant d'initiation de 40 couverts ainsi que cuisine et office d'application. Enfin, locaux annexes mutualisés accueilleront sur 827 m² trois salles de technologie, l'économat, une cave à vin et un magasin de vente. Des bureaux seront également aménagés pour les enseignants.